



Règlement de show pour le public et les participants

Cette brochure a pour objectif de proposer un règlement, pour que chacun puisse profiter pleinement de son expérience au sein du show, que ce soit en tant que spectateur ou en tant que participant, sans empiéter sur les droits et le travail d'autrui. Tout non-respect du règlement peut entraîner des sanctions de la part du comité organisateur (disqualification des animaux, interdiction de participation aux shows...). Pour toute question adressez-vous au **Responsable du show**.

Règlement général commun aux classes Agility, Compagnie et Standard :

- Respecter les locaux ainsi que l'équipe organisatrice durant toute la durée de l'évènement : ne pas détériorer les lieux ou le mobilier, jeter les déchets dans les poubelles prévues à cet effet, rester poli avec les juges et les fonctionnaires chargés du bon déroulement du show. Ni l'association SRFA, ni l'équipe chargée de l'organisation du show ne seront tenus pour responsables des dégâts causés sur vos biens par des personnes ou des animaux durant l'évènement.
- Ne pas dépasser la ligne de courtoisie. Elle permet aux juges de garder un espace de travail serein et calme et sera généralement démarquée par une ligne au sol.
- Respecter les participants.
- Ne pas s'adresser au juge ni lui poser des questions durant les évaluations sans accord explicite de sa part.
- Ne pas tenter de manipuler les animaux sans accord des propriétaires. Seuls les propriétaires, les juges et leurs secrétaires sont par défaut habilités à manipuler les rats. De ce fait, ouvrir les cages des animaux ne vous appartenant pas est strictement interdit et engendre une expulsion immédiate du show.
- Ne pas parler fort, faire des gestes brusques ou se déplacer rapidement durant les évaluations pour ne pas troubler les rats. Claquer les portes ou faire racler les chaises est interdit. Un comportement inapproprié gênant les rats ou les juges engendre un avertissement puis une expulsion en cas de réitération.
- Le public non participant n'est pas autorisé à apporter d'animaux de quelque espèce que ce soit.
- Ne pas nourrir les animaux ne vous appartenant pas.

Règlement particulier concernant la classe Agility :

- Dans le cadre des évaluations en Agility, déranger la concentration des équipages (rat et son pilote) par quelque moyen que ce soit est strictement interdit. Le respect de la bonne performance de l'équipage étant la priorité absolue, aucune tolérance ne sera permise et aucun avertissement ne sera donné : tout comportement inapproprié sera suivi d'une expulsion immédiate.
- Il est interdit de parler durant les performances des équipages.
- Il est interdit d'entrer et sortir de la salle pendant les performances des équipages.
- Les animations sont suspendues durant l'évaluation des équipages participants.

Règlement particulier pour les participants au Show :

- La classe Standard réunit les types standards et les types non reconnus (voir la notice fournie lors de votre inscription). Dans les deux cas, les animaux peuvent être soumis à l'évaluation du juge mais seuls les types standards pourront être primés. Les types non reconnus ne peuvent prétendre qu'à un prix d'honneur.
- Chaque participant doit le respect à ses "concurrents".
- Chaque propriétaire est responsable de son animal et du matériel qu'il apportera.
- Les femelles gestantes et allaitantes et les rats de moins de 3 mois sont interdits en tant que participants ou accompagnateurs. Une femelle participante ne doit pas avoir mis bas dans les 2 mois précédant le show.
- Un participant a le droit d'apporter des rats "accompagnateurs" avec les rats destinés à l'évaluation, dans une limite raisonnable. Les rats accompagnateurs ne seront pas évalués mais devront tout de même passer le contrôle sanitaire.
- Le participant s'assure qu'à sa connaissance il n'y a pas eu de foyer d'infection, de parasites ni de maladie contagieuse chez lui durant les 2 dernières semaines sous peine de disqualification des animaux malades.
- Il s'engage à ne pas quitter l'événement avant la remise des prix pour la ou les classes auxquelles il participe et à prévoir sa journée en conséquence.
- L'équipement, la nourriture et l'approvisionnement en eau sont à la charge du propriétaire des animaux. Le participant peut se présenter avec une cage de son choix (pliante, plexiglas, etc.). Il peut y avoir plusieurs rats par cage. L'aménagement de la cage est à la discrétion du propriétaire mais doit contenir un point nourriture et eau. Les cages n'ont pas besoin d'être normées. Les litières autorisées sont : chanvre, maïs, lin, drybed (ou équivalent), litière de carton (ecobed, finacard), papier recyclé compressé (type Back2Nature).
- Le contrôle sanitaire préalable aux évaluations est obligatoire. La décision concernant les rats refusés est à la diligence du contrôleur sanitaire qui décidera de la suite à tenir (mise en quarantaine des rats, animaux déclassés comme "accompagnateurs" ou expulsion immédiate en cas de suspicion de pathologie contagieuse grave). Le propriétaire s'engage à accepter la décision du contrôle sanitaire sans discussion. Ainsi, la détection d'une pathologie contagieuse (telle que la présence de parasites, par exemple) entraînera la disqualification à minima de tous les rats présents dans la même cage.
- L'association SRFA et l'équipe organisatrice ne sont pas responsables des maladies, coûts vétérinaires, perte, fugue ou décès d'un animal durant ou consécutivement au show.